

Délibération DEL-CC-2023-179

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 7 NOVEMBRE 2023

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le sept novembre deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (64) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Bruno BODIN, Jean-Pierre BODIN, André BOISSONNOT, Jany BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Freddy ENOND, Pascale FERCHAUD, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Jean-Louis LOGEAIS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Patricia MIMAUT, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU
Sophie BESNARD par Jany BOISSONNOT, Jean-Baptiste FORTIN par Freddy ENOND, suppléants

Pouvoirs (5) : Thierry MAROLLEAU À Maryse NOURISSON-ENOND, Jean Claude METAIS À Emmanuelle MENARD, Bérangère BAZANTAY À Marie JARRY, Julie COUTOUIS À Serge BOUJU, Jean-François MOREAU À Anne-Marie BARBIER

Absents (11) : Thierry MAROLLEAU, Jean Claude METAIS, Bérangère BAZANTAY, Jacques BELIARD, Yannick CHARRIER, Julie COUTOUIS, Stéphanie FILLON, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-François MOREAU

Date de convocation : 01-11-2023

Secrétaire de séance : Madame Cécile VRIGNAUD

HABITAT

Plateforme de la rénovation énergétique - Appel à manifestation d'intérêt Région 2024 : candidature

Annexe : dossier de candidature

Vu la délibération DEL-CC-2014-022 du conseil communautaire du 9 décembre 2014 approuvant la candidature à l'appel à projet de l'ADEME « plateforme expérimentale de rénovation énergétique de l'habitat privé » ;

Vu la délibération DEL-CC-2017-255 du conseil communautaire du 28 novembre 2017 reconduisant la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé pour la période 2018-2022 ;

Vu la délibération DEL-CC-2020-234 du conseil communautaire du 3 novembre 2020 relative à la pérennisation de la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé et à la candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région visant le déploiement des plateformes ;

Considérant le dispositif mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec l'ADEME et l'Etat pour déployer des plateformes de la rénovation énergétique en Nouvelle-Aquitaine, ;

Considérant la convention de subvention pour l'année 2023 entre la Région et la Communauté d'Agglomération en date du 30 mai 2023 suite à la candidature à l'AMI 2023 « déploiement des plateformes de la rénovation énergétique en Nouvelle-Aquitaine » ;

Considérant le nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région « déploiement des plateformes de la rénovation énergétique en Nouvelle-Aquitaine » pour l'année 2024.

Développée sur le territoire du Bocage bressuirais depuis 2015, la plateforme de rénovation énergétique (devenue « Espace France Rénov » en janvier 2022) est portée en régie par la Communauté d'agglomération. Les conseillers apportent des conseils neutres, gratuits et indépendants pour tout particulier souhaitant être informé sur les économies d'énergies réalisables chez lui et notamment les travaux de rénovation énergétique.

En 2022, 1 204 particuliers ont contacté l'Espace Habitat et Energie pour des informations liées à la rénovation énergétique de leur logement. Plus d'un tiers des projets porte sur l'installation d'une pompe à chaleur, 18% pour le changement des menuiseries, 15% pour des travaux d'isolation et 12% pour l'installation d'un poêle à granulés.

Pour les artisans, la plateforme joue, par ailleurs, un rôle d'accompagnateur et de facilitateur aux montages financiers et administratifs des aides « MaPrimeRénov' » notamment.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le dispositif de soutien financier de la plateforme a évolué avec la mise en place d'un appui financier selon le nombre d'actes effectués dans le cadre du programme SARE (Programme « Service d'accompagnement de la rénovation énergétique) et d'un appui complémentaire de la Région.

Ainsi, pour les années 2021, 2022 et 2023, l'Agglo2B été retenue dans le cadre de l'AMI « déploiement des plateformes de rénovation énergétique en Région Nouvelle-Aquitaine » pour une subvention prévisionnelle annuelle de 28 396€ en 2021, de 28 704€ en 2022, et pour 2023 de 51 276€ (augmentation en raison de l'ajout d'une mission supplémentaire : accompagnement personnalisé des ménages non éligibles aux aides Anah Sérénité ou au programme AggloRénov notamment) pour un projet de rénovation globale énergétique avec la réalisation d'une visite à domicile, un audit énergétique du logement, une aide au choix de scénario de rénovation énergétique. Cet appui vient ainsi compléter les dispositifs en place en le proposant sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Pour l'année 2024, il s'agit de déposer une nouvelle candidature afin de solliciter un appui financier pour le fonctionnement de cette plateforme à hauteur de 87 036€.

Cette année 2024 sera une année de transition dans l'attente des évolutions structurelles des dispositifs d'aides nationales et de la définition d'un pacte territorial Etat/Collectivités autour de la mise en place d'un service public de la rénovation de l'habitat France Rénov' à compter de 2025.

Le conseil communautaire est invité à :

- **valider la demande de candidature pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2024 de la Région Nouvelle-Aquitaine pour solliciter un appui financier au fonctionnement de la plateforme de rénovation énergétique ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

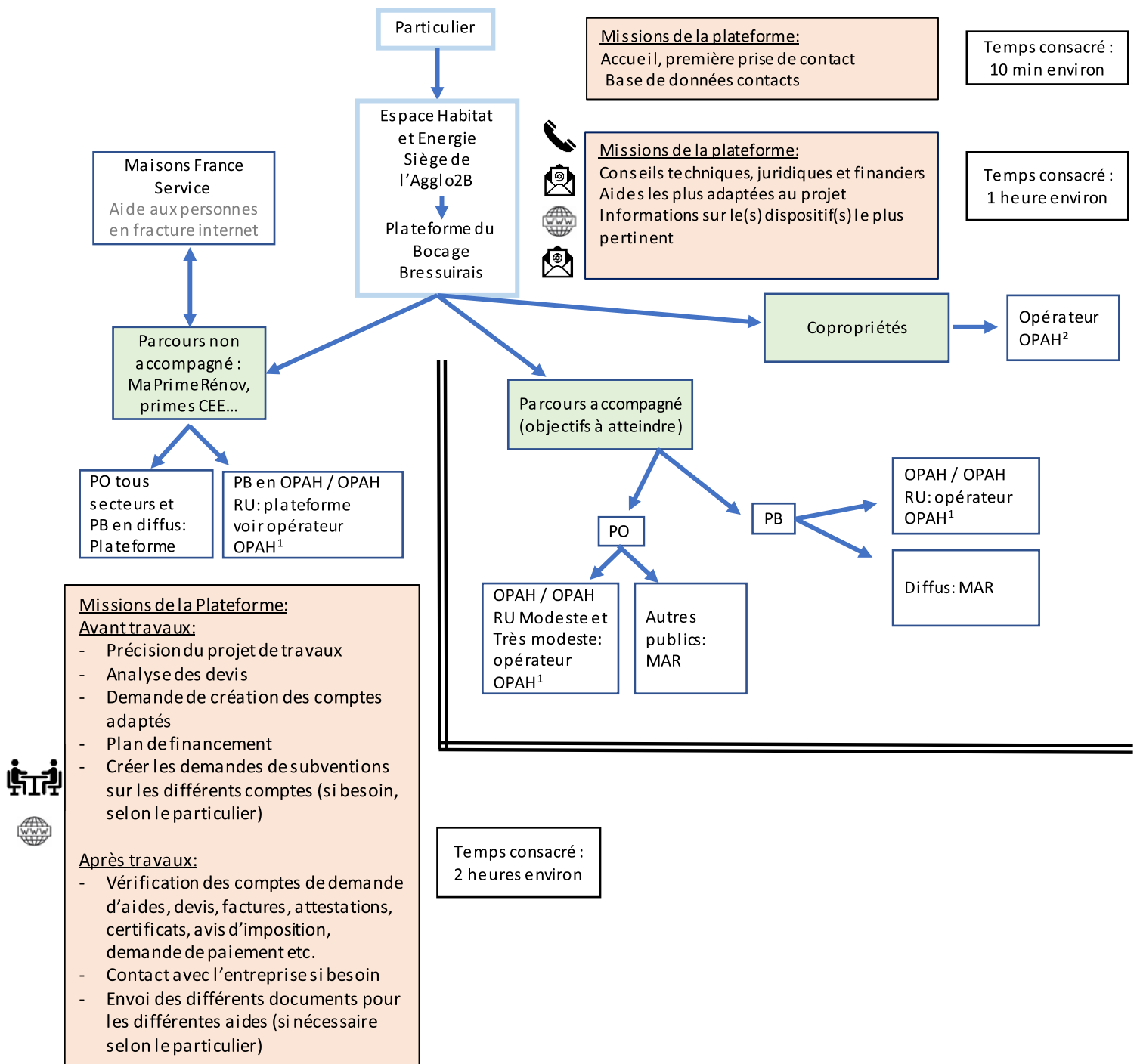
Transmis en préfecture le **14 NOV. 2023**

Notifié ou publié le **14 NOV. 2023**

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.



Agglo2B : les parcours des porteurs de projet



Légende:

Opérateur OPAH¹: Soliha

Opérateur OPAH²: Urbanis

MAR: MonAccompagnateurRénov agréé ouvert à la concurrence

PO: Propriétaire occupant

PB: Propriétaire bailleur

OPAH: Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

OPAH RU: Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

avec



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

PLATEFORMES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

**RÉSEAU FRANCE RENOV'
NOUVELLE-AQUITAINE
1^{er} Janvier / 31 décembre 2024**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Document 2

Merci de ne pas modifier la structure et le texte original du dossier de candidature



DATE LIMITE DE DÉPÔT DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

⇒ Candidature attendue d'ici **le jeudi 26 octobre 2023**
pour une opérationnalité de la Plateforme au 1^{er} janvier 2024

MODE DE REMISE DE VOTRE DOSSIER

Par courriel à l'adresse : energie@nouvelle-aquitaine.fr

DOCUMENTS À FOURNIR POUR LA CANDIDATURE

- Lettre de candidature du porteur de la plateforme
- Dossier de candidature renseigné (*présent Document 2*)
- Annexe financière au dossier de candidature renseignée (*Doc. 3 ou 3 bis*)
- Schéma détaillé et commenté du ou des parcours proposés par la Plateforme, en intégrant l'articulation avec les parcours OPAH/PIG des opérations programmées ANAH en cours ou en projet sur le territoire, et le positionnement éventuel de la structure en tant que Mon Accompagnateur Rénov
- Délibération de la structure porteuse et « conventions » signées (pourront être envoyées postérieurement au **26 octobre** mais avant fin décembre)
- Statuts de la structure porteuse
- RIB de moins de 3 mois

CONTACTS

Direction de l'Énergie et du Climat

Service transition Énergétique des Territoires (Chargés de mission/référents plateformes)

- Véronique AUDHUY (départements 16, 19, 23, 24, 86, 87)
Tél : 05.55.45.54.25 / veronique.audhuy@nouvelle-aquitaine.fr
- Fabrice GUIGNARD (départements 17, 79, 86_Gd Châtellerauld)
Tél : 05.49.55.82.71 / fabrice.guignard@nouvelle-aquitaine.fr
- Bénédicte HAMON (départements 33 Ouest, 40 et 64 Pays Basque)
Tél : 05.57.57.82.93 / benedicte.hamon@nouvelle-aquitaine.fr
- Nicolas TURPIN (départements 33 Est, 47 et 64 Béarn)
Tél : 05.57.57.83.52 / nicolas.turpin@nouvelle-aquitaine.fr

N'hésitez pas à prévoir un temps d'échange avec le référent Plateforme de votre département avant le dépôt définitif de votre dossier (Contacts ci-dessus).

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA PLATEFORME

Le contenu de ce dossier de candidature doit répondre aux attentes précisées dans le **Document 1 « Cadre technique » de l'AMI**.

➤ **Nom de la Plateforme :**

Plateforme de rénovation énergétique de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

➤ **Plateforme sur même périmètre géographique en 2023 ?**

(Oui/non) : Oui

➤ **Nom de la structure porteuse de la Plateforme (qui conventionne avec la Région=bénéficiaire de la subvention SARE/Région) :**

Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

➤ **Coordonnées :**

Adresse de la structure porteuse : 27 Boulevard du Colonel Aubry BP 90184

Code postal : 79300

Commune : BRESSUIRE

Téléphone : 05 49 81 19 45

Courriel : contact@agglo2b.fr

Site Internet : www.agglo2b.fr

➤ **SIRET :** 200 040 244 00010

➤ **Statut juridique :**

EPCI

➤ **Représentant légal :**

Nom/prénom/qualité :

MAROLLEAU Pierre-Yves, Président

Email : contact@agglo2b.fr

N° téléphone : 05 49 81 19 00

➤ **Elu(e) référent(e) en charge du dossier :**

Nom/prénom/qualité :

BARON Jérôme, Vice-Président en charge de l'habitat, du logement et de la transition énergétique

Email : jerome.baron@agglo2b.fr

➤ **Autre Elu(e) référent(e) en charge du dossier :**

Nom/prénom/qualité :

Email :

➤ **Directeur/ Responsable de la Plateforme**

Cette personne sera le contact privilégié pour l'envoi de certaines informations ou sollicitations émanant de l'ADEME et l'Anah.

Nom/prénom

BOISUMEAU Jocia

Fonction : Cheffe de projet de la plateforme de rénovation énergétique

Email : jocia.boisumeau@agglo2b.fr

N° téléphone : 05 49 81 19 45

➤ **Référent administratif en charge du suivi de la subvention (si différent du Responsable) :**

Nom/prénom

Fonction :

Email :

N° téléphone :

PÉRIMÈTRE TERRITORIAL ET GOUVERNANCE DE LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

1- TERRITOIRE COUVERT

➤ Territoire couvert :

Liste des EPCIs couverts :

La totalité du territoire intercommunal regroupant 33 communes. Il s'agit d'un territoire à dominante rurale dont l'armature urbaine s'articule autour de 6 pôles : Bressuire (19 400 habitants), Mauléon (8 500 habitants), Nueil-Les-Aubiers (5 600 habitants), Moncoutant sur Sèvre (5 400 habitants), Cerizay (4 800 habitants) et Argentonay (3 400 habitants).

Superficie totale du territoire couvert : 1 319km²

➤ **Population totale** du territoire couvert¹ : 75 745 habitants, population municipale : 74 029 habitants (INSEE RP 2020)

Densité de population du territoire couvert : 56,1 habitants au km² (INSEE, RP 2020)

➤ **Nombre de logements** sur le territoire : 35 459 logements dont 7,8% de logements vacants (INSEE, RP 2020)

.En habitat individuel * : 32 021 soit 90,3% du parc total

.En copropriété * : 171 copropriétés ont été comptabilisées selon les registres fiscaux en 2019

.Part résidences secondaires* 3,4%

.Part de logements en location* : 26,6%

**Si donnée disponible*

2- PORTAGE ET GOUVERNANCE DE LA PLATEFORME

➤ **Organisation juridique retenue** (EPCI seul, EPCIs qui mutualisent leur démarche...) : cf. Document 1-Cadre technique de l'AMI section 2« Portage des Plateformes et couverture territoriale »

EPCI seul à fiscalité propre, détenteur des compétences Energie et Habitat

¹ Selon le dernier recensement

➤ **Nature du lien entre les EPCIs couvertes et la structure porteuse**

(convention, adhésion...) : cf. Document 1-Cadre technique de l'AMI section

2« Portage des Plateformes et couverture territoriale »

La plateforme de rénovation énergétique du Bocage Bressuirais est portée en régie par la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais

➤ **Instances de gouvernance mises en place pour piloter et assurer le suivi de la Plateforme (comité de pilotage, comités techniques...) avec la liste des**

membres/partenaires associés, et la fréquence : cf. Document 1-Cadre

technique de l'AMI section 5 « Objectifs et missions des plateformes »

A l'échelle du territoire, un COPIL et un COTECH ont été mis en place dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme lié à l'amélioration de l'habitat appelé AggloRénov' depuis 2022 (combinant une OPAH RU multisites, une OPAH centre-bourg et un programme local). Afin d'apporter de la transversalité aux démarches en place et de mutualiser les temps d'échanges avec les acteurs et partenaires. Des groupes de travail pourront aussi être mis en place au vu des actions opérationnelles à engager.

Ainsi, pour le suivi et les échanges à l'échelle de la plateforme, un COPIL est mutualisé « AggloRénov' et Plateforme » et le deuxième COPIL est spécifique à la Plateforme.

Membres et partenaires associés dans le COPIL « AggloRénov'/Plateforme » :

- Les services et élus des collectivités du territoire
- DDT et la délégation locale ANAH
- Prestataires du suivi-animation de l'OPAH RU et de l'OPAH (
- L'UDAP
- Action Logement
- Banque des Territoires
- Conseil Départemental des Deux-Sèvres
- Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- CAF
- MSA
- CIAS
- EPF Nouvelle-Aquitaine
- Représentants des entreprises du bâtiment (CAPEB, FFB)...

Membres et partenaires associés dans le COPIL spécifique « Plateforme » :

- Les services et élus des collectivités du territoire
- DDT et la délégation locale ANAH
- l'ADEME
- Conseil Départemental des Deux-Sèvres
- Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- L'ADIL
- Représentants des entreprises du bâtiment (CAPEB, FFB)...
- les Maisons France Services du territoire

Par ailleurs, des temps partagés d'échange d'informations et d'expériences peuvent être proposés en partenariat avec d'autres acteurs ou collectivités.

D'autre part, nous nous appuierons sur les Organisations Professionnelles pour organiser mutuellement des temps d'information et de partage autour de problématiques communes (par exemple : la formalisation des devis et factures au vu des dispositifs d'aides...).

➤ **Dates prévisionnelles des Copils (2 obligatoires) :**

Il est prévu de réunir le COPIL partagé Plateforme/AggloRénov' en début d'année et un deuxième COPIL plateforme en fin d'année.

➤ **Modalités d'information/mobilisation des élus communautaires et communaux du territoire couvert par la Plateforme :**

De par leur présence lors des COPIL, les élus en charge des dossiers habitat seront informés et au cœur des actions mises en place. Lors de la commission Aménagement et habitat, des temps d'informations et d'échanges sont aussi prévus. En fonction des thèmes abordés, des interventions en conférence des maires peuvent aussi être mises en place ainsi que via les démarches portées en matière de PCAET et de COT par l'Agglomération.

RAPPEL- Organisation de comités de pilotage (extrait du Doc 1)

Afin d'assurer ses missions de guichet unique, le porteur de la Plateforme mettra en place une **gouvernance locale partenariale** associant à minima les acteurs publics et professionnels nécessaires à son fonctionnement et ses missions, ainsi qu'à la bonne coordination des politiques publiques régionales et nationales. Elle intègrera à minima la Région, l'ADEME, la DDT, la délégation locale de l'Anah, le Département, les maîtres d'ouvrage des opérations programmées présentes sur le territoire, l'ADIL, les Maisons France Service, les partenaires régionaux auxquels la Région et/ou l'Etat ont confié le portage de politiques ou outils participant à la rénovation énergétique de l'habitat (CARTTE...), la CAPEB, la FFB... ainsi que tout autre acteur potentiel à mobiliser dans la perspective d'un guichet unique « Habitat » en 2025.

Le **comité de pilotage** mis en place se **réunira au minimum deux fois par an** pour favoriser la mise en synergie des actions et politiques des différents acteurs et assurer le suivi des objectifs qualitatifs et quantitatifs de la Plateforme (un au 1^{er} trimestre pour réaliser notamment le bilan de l'année n-1 et le lancement de l'année n, le second à mi ou fin d'année).

Dans le cadre de ses missions, le porteur de la Plateforme assure l'animation des nombreux acteurs locaux de la rénovation énergétique du logement et de l'immobilier (acteurs bancaires, agences immobilières, négociants,...). Ils les associent dans la définition et la mise en œuvre des politiques selon le degré et modalités définis localement.

3- LIENS AVEC LES POLITIQUES LOCALES EXISTANTES ET PÉRIMÈTRE DU GUICHET UNIQUE

➤ **La Plateforme répond-elle aux objectifs définis dans vos documents de planification ? Merci de préciser lesquels (PCAET, TEPOS, PLH...)**

- . Projet de territoire (depuis 2019)
- . SCOT (2017-2031) et PLUi (document opposable depuis janvier 2022)
- . AVAP/SPR de Mauléon (document opposable depuis janvier 2022)
- . PLH (2016-2021 prorogé jusqu'en 2024), 2023/2024 : évaluation et élaboration nouveau PLH
- . Territoire TEPOS depuis 2016
- . Contrat d'Objectif Territorial (COT) depuis 2021
- . Plan Climat Air Energie Territorial
- . Plan Paysage
- . Programme intercommunal « cœur de bourg, cœur de vie » depuis 2015

➤ **Liste et périmètre des programmes Anah existants ou à venir sur le territoire :**

Programme (OPAH, FIG, VOC, POPAC)	Nom de l'opération	Territoire couvert	Porteur	Opérateur	Début/Fin	Précision (volet copropriété...)
FIG	En attente	Département 79	Conseil Départemental 79	En attente	A compter de 2024	Volet adaptation du logement PO Anah modestes et très modestes Volet lutte contre l'habitat indigne (hors périmètre OPAH RU CA2B)
OPAH RU et OPAH	AggloRénov	Agglo2B	Agglo2B	SOLIHA/ADIL/URBANIS	de décembre 2021 à novembre 2026	<p>Une OPAH RU multisites sur des périmètres infracommunaux (hypercentres) de : Argentonay, Bressuire, Cerizay, L'Absie, Mauléon, Moncoutant sur Sèvre et Nueil Les Aubiers. Des aides ANAH sont fléchées vers les propriétaires bailleurs (appui dossiers logements locatifs conventionnés ANAH et MaprimeRénov PB), les propriétaires occupants et les copropriétés (appui à la structuration et accompagnement dossiers MaprimeRénov Copropriétés),</p> <p>Une OPAH « centres-bourgs » déployée sur 42 centres-bourgs de 27 communes : appui dossiers logements locatifs conventionnés ANAH et dossiers MaprimeRénov PB, appui dossiers PO ANAH modestes et très modestes pour le volet rénovation énergétique (en lieu et place du CD 79) et l'accompagnement des copropriétés (appui à la structuration et accompagnement dossiers MaprimeRénov Copropriétés).</p> <p>Un programme local complémentaire en faveur de la revitalisation des centres anciens (sur l'ensemble des centres-bourgs du territoire) : accueil primo-accédants, transformation, projets atypiques, lutte contre la vacance, embellissement des façades</p> <p>Pour en savoir plus : https://www.agglo2b.fr/habitat-et-urbanisme/agglo-renov</p>

➤ **Existe-t-il un délégataire des aides à la pierre sur votre territoire ?**

Si oui, préciser son nom et le niveau de délégation

Non

➤ **La structure porteuse était-elle agréée « opérateur Anah » ? Non**

➤ **La structure porteuse a-t-elle ou va-t-elle déposer un dossier pour être agréée Mon Accompagnateur Rénov' ? Non**

Si oui,

Pour quelle cible la structure envisage-t-elle de proposer cet accompagnement MAR ?

- Ménages aux revenus modestes et très modestes des OPAH/PIG dont elle est porteuse ?
- Ménages aux revenus modestes et très modestes en secteur diffus ?
- Ménages aux revenus intermédiaires
- Ménages aux revenus supérieurs

Les audits énergétiques de la prestation de MAR seront ils réalisés :

- En régie
- Par un prestataire

➤ **La structure porteuse envisage-t-elle d'apporter un soutien financier pour la mobilisation de Mon Accompagnateur Rénov' en complément de l'aide CEE/Etat ?**

Si oui, pour quel public ?

Dans le cadre de l'OPAH et de l'OPAH RU, appui financier de la CA2B :

- pour la mission d'accompagnement des propriétaires bailleurs et des propriétaires occupants Anah modestes et très modestes pour la rénovation énergétique de leur logement (mission de suivi animation de l'opérateur agréé MAR)
- en abondant les aides de l'Anah pour les propriétaires occupants modestes et très modestes dans le cadre du dispositif

➤ **Périmètre du guichet unique proposé aux habitants :**

- Plateforme de la rénovation énergétique
- Guichet unique « Habitat » intégrant d'autres politiques habitat (adaptation des logements aux personnes âgées et/ou handicapées, insalubrité...)

Outre la rénovation énergétique, merci de préciser le périmètre et les services proposés par votre guichet unique « Habitat » :

- La rénovation des logements dégradés
- L'adaptation du logement
- Le développement de l'offre locative
- Conseils juridiques (accompagnement des locataires et propriétaires) (via des permanences de l'ADIL)
- L'accession à la propriété
- Insalubrité
- Autre : Aides locales AggloRénov

4- RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS :

- **Un diagnostic territorial a-t-il déjà été réalisé (repérage/inventaire des copropriétés du territoire, localisation mais également caractérisation de ces copropriétés : typologie, fragilité...) ? Si oui, quelles en sont les conclusions :**
Un premier inventaire a été réalisé dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle OPAH. Ainsi, en 2019, 171 copropriétés ont été recensées via les registres fiscaux en 2019. En 2022, dans le cadre du programme AggloRénov, notre opérateur Urbanis a démarré un travail d'actualisation et de qualification des copropriétés.

Sur les 171 copropriétés recensées, seules 35 sont immatriculées au registre de l'Anah. Ce sont surtout des copropriétés de petite taille (40% comporte moins de 10 lots) et peu structurées

Un premier état des lieux a été réalisé dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle OPAH :

- 171 copropriétés recensées dont 80% situées sur Bressuire
- seules 35 sont immatriculées au registre de l'Anah
- des copropriétés de petite taille (40% comportent moins de 10 lots)

➤ **Une stratégie d'action a-t-elle été définie ? Si oui laquelle ?**

Dans le cadre du suivi animation de l'OPAH RU et de l'OPAH centres-bourgs, l'opérateur retenu a pour mission de mener un travail complémentaire de repérage ainsi que d'accompagner à la structuration et à la rénovation des copropriétés notamment via les aides à la rénovation énergétique MaPrimeRénov. Et si besoin, des études et outils complémentaires pourront être actionnés.

5- APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT :

Copropriété : Votre collectivité porteuse souhaite elle se faire accompagner pour commencer ou poursuivre sa stratégie copropriété :

Oui

Non

Pour information, le volet copropriété fait partie intégrante de l'OPAH RU multisites et de l'OPAH mise en œuvre sur le territoire depuis novembre 2021. Suite à un repérage complémentaire des copropriétés et un atelier de présentation auprès des copropriétés organisé en septembre 2022 avec notre opérateur Urbanis, un diagnostic énergétique d'une copropriété de 15 logements a été réalisé en 2023 et sera prochainement présenté aux copropriétaires et syndic de la copropriété. Suite, à cette présentation avec préconisation de travaux, si la copropriété valide l'engagement du projet de rénovation énergétique proposé, un appui de la Région pour les travaux de rénovation énergétique sera sollicité.

Petit Tertiaire Privé : Souhaitez-vous bénéficier d'une action « collective territorialisée »

Oui

Non

Pour information, nous travaillons avec la Direction économie de la CA2B (porte d'entrée pour les artisans et commerçants du territoire) qui informe et oriente les entreprises concernées vers la Chambre des Métiers qui apporte un appui technique à la rénovation énergétique des entreprises du petit tertiaire sur le territoire (pour les entreprises affiliées Chambre des Métiers ou Chambre de Commerce et d'Industrie).

Si oui merci de vous manifester auprès de Nicolas Turpin le plus tôt possible

MISSIONS, FONCTIONNEMENT ET MOYENS DE LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

6- PILOTAGE TECHNIQUE DE LA PLATEFORME

➤ **Préciser les modalités d'organisation mises en place pour assurer le pilotage technique de la Plateforme** au sein de la structure porteuse (service pilote, coordination entre services énergie et habitat, etc...) :

La Plateforme fait partie intégrante de l'Unité Habitat et Logement Durable au sein de la Direction de la Planification, de l'Aménagement et de l'Habitat de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Ces services sont organisés au sein de l'Espace Habitat et Energie du siège de l'Agglomération, 27 bd du Colonel Aubry à Bressuire. Des permanences de partenaires (ADIL, CAUE, UDAP et de notre opérateur AggloRenov) sont aussi proposées sur site.

➤ **Nom/ Prénom de l'interlocuteur technique de la Plateforme pour la**

Région:

Jocia BOISUMEAU

Collectivité de rattachement/service : *Unité Habitat et Logement Durable*

Email : : jocia.boisumeau@agglo2b.fr

Téléphone : 05.49.81.19.45.

Temps dédié : 0,25 ETP

Autres missions assurées par ailleurs :

- L'information, le conseil et l'accompagnement des ménages,
- L'animation et la mobilisation du réseau des professionnels,

7- OBJECTIFS ET MISSIONS DE LA PLATEFORME

➤ **Présentation de la stratégie de la Plateforme** et liens avec les stratégies énergie/logement du territoire et les priorités du PREE

(cf. Document 1-Cadre technique de l'AMI section « Enjeux et objectifs de la rénovation énergétique du logement en Nouvelle-Aquitaine »):

La Plateforme est complètement intégrée aux stratégies logement/énergie.

Ses missions sont :

- L'information et l'accompagnement des particuliers dans leur projet logement,
- L'animation et la mobilisation du réseau des professionnels,
- La mise en place d'un programme d'animation et sensibilisation en direction des habitants,

En parallèle, la Communauté d'Agglomération a développé un programme d'amélioration de l'Habitat nommé AggloRénov sur la période 2021-2026.

➤ **Programmes de sensibilisation, communication, animation pour les ménages (dont les copropriétés) et les professionnels.**

Merci de présenter ci-dessous les différents programmes prévisionnels de façon détaillée, et de répercuter ces éléments de façon synthétique, dans le Document 3 « : Annexe financière au dossier de candidature » -Onglet A1bis_PgActionsSensib :

Programme d'animation, sensibilisation des ménages envisagé :

Afin de sensibiliser et mobiliser les particuliers, la plateforme sera amenée à participer à divers événements visant à sensibiliser le public à la maîtrise de l'énergie et à l'amélioration de l'habitat notamment :

- Le Salon de l'habitat de Bressuire
- Le Forum Bien vieillir
- La participation à des réunions thématiques organisées par différents partenaires
- ...

Elle est amenée, par ailleurs, à mettre en place ou co-organiser des animations /événements notamment :

- Les nuits de la thermographie,
- Le défi Famille DECLIC,
- Des escapes game,
- Des actions menées en partenariat avec le Département et le Secours Catholique en direction de publics en précarité énergétique,
- Des interventions dans les écoles, collèges et lycées ...

Programme d'animation et de sensibilisation des professionnels envisagé :

Afin de répondre aux besoins des artisans, la plateforme jouera un rôle d'accompagnateur et de facilitateur aux montages financiers et administratifs, notamment dans la rédaction des devis et des factures.

Pour ce faire, elle informera au préalable les artisans, des nouvelles aides ; ce qui permettra de concrétiser les projets de travaux de leurs clients.

De plus, la plateforme sera présente à chaque réunion programmée sur le territoire par les organisations professionnelles (CAPEB et FFB) afin de relayer les nouveautés à leurs adhérents.

Les échanges auprès des professionnels permettront d'obtenir l'ensemble des avis des acteurs locaux pour permettre des ajustements et une amélioration continue du dispositif.

Au regard d'actions précises envisagées, des temps d'information pourront être mis en place avec des représentants des organisations professionnelles (FFB, CAPEB), les Chambres consulaires et des réseaux d'entreprises.

Des actions en direction des copropriétés sont menées dans le cadre du programme AggloRénov avec notre opérateur (cf éléments présentés précédemment)

8- ORGANISATION POUR LA RÉALISATION DES ACTES METIERS

➤ Présentation de l'organisation technique générale de la Plateforme (Articulation entre les intervenants, locaux mis à disposition etc.)

Moyens techniques de la Plateforme :

La plateforme fait partie intégrante de l'Espace Habitat et Energie situé au siège de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais à Bressuire.

Elle dispose dans ce lieu, d'un espace d'exposition partagé, des bureaux des conseillers et de bureaux de permanence permettant de recevoir sur rendez-vous les ménages.

Un numéro unique Energie et Habitat a été mis en place. Il s'agit du 05 49 81 19 45.

Modalités d'accueil : par téléphone ou accueil physique

Plateforme ouverte toute la semaine et organisée avec 2,5 conseillers à temps plein et une assistance technique et administrative partagée (0,5 ETP dédié plateforme).

➤ **Détail des modalités de réalisation des actes métiers** (en régie, via un partenaire subventionné, via un prestataire dans le cadre d'un marché public) (cf. Document 1-Cadre technique de l'AMI section 3 « Mise en œuvre des missions et moyens humains ») :

Actes obligatoires	A1	A2	A4
Organisation (Régie/Partenariat/Marché public)	En Régie	En Régie	Partenariat
Nom du Partenaire/Prestataire	Agglo2B	Agglo2B	CRER

Actes optionnels	A2 copros	A4 copros
Organisation (Régie/Partenariat/Marché public)	/	/
Nom du Partenaire/Prestataire	/	/

Précisions si organisation complexe :

.....

.....

.....

.....

➤ **Nombre d'ETP dédiés au fonctionnement de la Plateforme**

En régie :

- dont coordination de la Plateforme : 0,25 ETP
- dont Conseillers France Rénov' : 2,25 ETP : (0,75 + 1 + 0,50)
- dont autres agents (ex : accueil, standard...) : 0,5 ETP

Partenaire/Prestataire (si plusieurs partenaires ou prestataires **préciser** le nombre d’ETP par structure):

- dont coordination de la Plateforme :.....
- dont Conseillers France Rénov’ :
.....
- dont autres agents (ex : accueil, standard...) :

➤ **Modalités de stockage/conservation pendant 9 ans des justificatifs techniques des actes réalisés :**

Base de données répertoriant l'ensemble des coordonnées du particulier et des données de projets associées stockés sur un sharepoint avec des droits réservés.

➤ **Les outils numériques :**

La saisie des actes réalisés conformément au guide des actes métiers SARE est obligatoire et conditionne le versement de la subvention SARE/Région

Pour rappel, l’outil SARENOV est mis à disposition des Plateformes pour que les actes soient saisis et suivis (cf. Document 1-Cadre technique de l’AMI section 6 « Outils de suivi, justificatifs et indicateurs »)

Vous avez la possibilité d’utiliser un autre outil métier, mais vous devez vous assurer qu’il soit compatible et que les données puissent être téléversées dans l’outil TBS.

Si vous êtes dans ce cas, merci d’indiquer l’outil métier que vous utilisez :

.....
.....
.....
.....

Son Interopérabilité avec TBS est-elle déjà testée et opérationnelle (échange avec l’ADEME ?) ?

.....
.....

9- BUDGET PRÉVISIONNEL et OBJECTIFS par ACTES

➤ **Détail de la Demande de soutien financier au titre du présent AMI** (en lien avec les objectifs de réalisation d’actes) **et présentation du Budget de la Plateforme** :

Merci de renseigner le **Document 3 ou 3 bis « Annexe financière au dossier de candidature »**- onglets **A1_CalculSUB, A1bis_PgActionsSensib et A2_PlanFinanct**

➤ **En cas de portage par une structure associative, merci de préciser les modalités mises en place pour assurer une comptabilité analytique** (traçabilité des 20% d’autofinancement par les EPCI) :

.....
.....
.....
.....

MOBILISATION, ACCUEIL, PARCOURS PROPOSÉS

10- MOBILISATION DES PUBLICS CIBLES ET ACTEURS

➤ **Stratégie de communication envisagée** (ou déjà mise en place et son évolution, utilisation de la marque France Rénov’....) :

Cf chapitre « Programmes de sensibilisation, communication, animation pour les ménages (dont les copropriétés) et les professionnels. »

➤ **Stratégie de mobilisation des acteurs/partenaires relais** (CCAS, secrétariat de mairie...) :

Des informations seront aussi apportées lors des conférences des maires organisées par l’Agglomération, lors des réunions rassemblant directeurs(-trices) des services et secrétaires de mairie du territoire, lors des réunions de COPIL partagé Habitat / énergie ...

11- ACCUEIL ET CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

➤ **Modalités d’accueil** : physique, téléphonique, numérique, lieux (si accueil physique), calendrier, plages d’ouverture...

Cf chapitre « Présentation de l’organisation technique générale de la Plateforme »

➤ **Présence sur le territoire, proximité avec les habitants (permanences...) :**

Cf chapitre « Présentation de l'organisation technique générale de la Plateforme »

➤ **Gestion du standard téléphonique : personnel, organisation...**

Cf chapitre « Présentation de l'organisation technique générale de la Plateforme »

➤ **Modalités pour assurer la continuité du service public** durant les périodes de congés des Conseillers ?

Durant les périodes de congé, il est toujours prévu qu'au moins un des conseillers soit disponible afin d'assurer la continuité du service public

12- PARCOURS DES USAGERS

➤ **Joindre en annexe le schéma détaillé et commenté du ou des parcours proposés par la Plateforme, en intégrant l'articulation avec les parcours OPAH/PIG des opérations programmées ANAH en cours ou en projet sur le territoire, et le positionnement éventuel de la structure en tant que Mon Accompagnateur Rénov** (même si la structure ne porte pas d'opération programmée)

(Cf. Document 1-Cadre technique de l'AMI section 5.2 « Les missions des Plateformes France Rénov' »)

➤ **Partenariats envisagés avec les Maisons France Service** (à préciser et reporter dans le schéma mentionné ci-dessus)

Orientation vers les Maisons France Services si l'utilisateur ne peut pas utiliser l'outil internet. En 2022, nous avons mis en place une framaliste avec les agents de Maisons France Services, les agents d'accueil des mairies, les référents habitat des communes pour faciliter les échanges et la mise en réseau.

Les

➤ **La Plateforme** (ou les collectivités impliquées) **prévoit-elle(s) d'apporter des aides financières aux particuliers pour leurs travaux de rénovation énergétique** et si oui, lesquelles ?

Non, pas spécifiquement. La Communauté d'agglomération et les communes partenaires abondent les dispositifs d'aides ANAH dans le cadre des 2 OPAH mises en place sur le territoire (cf programme AggloRénov).

**FICHE COORDONNÉES DE LA PLATEFORME
POUR COMMUNICATION AUPRES DU PUBLIC**

Il s'agit des coordonnées qui figureront sur le site national France Rénov' et sur le site régional

➤ **Nom de la Plateforme :**

Plateforme de rénovation énergétique de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

➤ **Courriel :** info.energie@agglo2b.fr

➤ **N° de téléphone :** 05 49 81 19 45

➤ **Adresse de la Plateforme (si accueil physique) :** 27 Boulevard du Colonel Aubry BP 90184 79300 Bressuire

➤ **Adresse site Web (si existant) :** www.agglo2b.fr

➤ **Adresse, jours et horaires de tous les accueils physiques :**

Permanence n°1 :

Nom : Siège de l'Agglomération du Bocage Bressuirais

Adresse : 27 Boulevard du Colonel Aubry BP 90184 79300 Bressuire

Jours et Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Nom :

Adresse :

Jours et Horaires d'ouverture :

.....

➤ **Informations diverses :**

.....

.....

.....

.....

**FICHE COORDONNÉES DES NOUVEAUX UTILISATEURS
POUR LA BASE DE DONNÉES RÉGIONALE (BDDRénov')**

Pour les anciens utilisateurs il est inutile de refaire une fiche de coordonnées

Attention, merci de vérifier l'exactitude des informations renseignées dans la Base de données existante BDD Rénov' et de :

- nous indiquer si des comptes utilisateurs doivent être supprimés et lesquels :

- pour chaque conseiller, vérifier le métier, le type d'actes réalisé par les conseillers et les activités connexes :

.....
.....

- mentionner ci-dessous si des comptes doivent être créés pour de nouveaux utilisateurs

Coordonnées des utilisateurs pour accéder aux outils numériques du programme SARE

Utilisateur 1 :

Nom : BOISUMEAU

Prénom : Jocia

Email : jocia.boisumeau@agglo2b.fr

N° de téléphone : 05 49 81 19 45

Structure de rattachement (employeur) : Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Direction/Service de rattachement : Direction Planification, Aménagement et Habitat, Unité Habitat et Logement Durable

Fonction/Métier: cheffe de projet plateforme

Conseiller

Conseiller / Directeur

Directeur

Prestataire

Autre :

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

Acte A2

Demande accès :

SARENOV :

Conseiller

Directeur

TBS

Activités connexes :

- Référent Mobilisation des professionnels
- Référent Mobilisation des ménages
- Référent Petit Tertiaire Privé
- Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment
- Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière
- Missions d'animation du réseau
- Missions de mobilisation des ménages
- Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées

Utilisateur 2 :

Nom : ONILLON

Prénom : SIMON

Email : simon.onillon@agglo2b.fr

N° de téléphone : 05.49.81.19.45

Structure de rattachement (employeur) : Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Direction/Service de rattachement : Direction Planification, Aménagement et Habitat, Unité Habitat et Logement Durable

Fonction/Métier: Conseiller énergie

- Conseiller
- Conseiller / Directeur
- Directeur
- Prestataire

Autre :

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

Actes A1 et A2

Demande accès :

- SARENOV :
 - Conseiller
 - Directeur

TBS

Activités connexes :

- Référent Mobilisation des professionnels
- Référent Mobilisation des ménages

- Référent Petit Tertiaire Privé
- Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment
- Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière
- Missions d'animation du réseau
- Missions de mobilisation des ménages
- Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées

Utilisateur 3 :

Nom : GUILLET

Prénom : Virginie

Email : virginie.guillet@agglo2b.fr

N° de téléphone : 05 49 81 19 45

Structure de rattachement (employeur) : Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Direction/Service de rattachement : Direction de la Planification, de l'Aménagement et de l'Habitat

Fonction/Métier: Assistante

- Conseiller
- Conseiller / Directeur
- Directeur
- Prestataire

Autre :

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

Actes A1

Demande accès :

- SARENOV :
 - Conseiller
 - Directeur
- TBS

Activités connexes :

- Référent Mobilisation des professionnels
- Référent Mobilisation des ménages
- Référent Petit Tertiaire Privé
- Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment
- Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière
- Missions d'animation du réseau
- Missions de mobilisation des ménages
- Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées

Utilisateur 4 :

Nom : FONTENEAU

Prénom : Anne

Email : anne.fonteneau@agglo2b.fr

N° de téléphone :

Structure de rattachement (employeur) : Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Direction/Service de rattachement : Direction de la Planification, de l'Aménagement et de l'Habitat

Fonction/Métier: Responsable Unité Habitat et Logement Durable

- Conseiller
- Conseiller / Directeur
- Directeur
- Prestataire

Autre :

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

.....
.....

Demande accès :

- SARENOV :
 - Conseiller
 - Directeur
- TBS

Activités connexes :

- Référent Mobilisation des professionnels
- Référent Mobilisation des ménages
- Référent Petit Tertiaire Privé
- Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment
- Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière
- Missions d'animation du réseau
- Missions de mobilisation des ménages
- Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées

Utilisateur 5 :

Nom : BROUARD

Prénom : Anne-Lise

Email : annelise.brouard@agglo2b.fr

N° de téléphone : 05 49 81 19 00

Structure de rattachement (employeur) : Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Direction/Service de rattachement : PÔLE AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT et INGENIERIE TERRITORIALE

Fonction/Métier: Directrice de la Planification, de l'Aménagement et de l'Habitat

- Conseiller
- Conseiller / Directeur
- Directeur
- Prestataire

Autre :

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

.....
.....

Demande accès :

- SARENOV :
 - Conseiller
 - Directeur
- TBS

Activités connexes :

- Référent Mobilisation des professionnels
- Référent Mobilisation des ménages
- Référent Petit Tertiaire Privé
- Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment
- Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière
- Missions d'animation du réseau
- Missions de mobilisation des ménages
- Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées

Utilisateur 6 :

Nom : TRECOIRE

Prénom : Aurélie

Email : aurelie.trecoire@agglo2b.fr

N° de téléphone : 05 49 81 19 45

Structure de rattachement (employeur) : Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Direction/Service de rattachement : Direction Planification, Aménagement et Habitat,
Unité Habitat et Logement Durable

Fonction/Métier: Conseiller énergie habitat

- Conseiller**
- Conseiller / Directeur**
- Directeur**
- Prestataire**

Autre :

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

Actes A1

Demande accès :

- SARENOV :**
 - Conseiller**
 - Directeur**
- TBS**

Activités connexes :

- Référent Mobilisation des professionnels**
- Référent Mobilisation des ménages**
- Référent Petit Tertiaire Privé**
- Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment**
- Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière**
- Missions d'animation du réseau**
- Missions de mobilisation des ménages**
- Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées**

Utilisateur 7 :

Nom :

Prénom :

Email :

N° de téléphone :

Structure de rattachement (employeur) :

Direction/Service de rattachement :

Fonction/Métier:

- Conseiller**
- Conseiller / Directeur**
- Directeur**

Prestataire

Autre :

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

.....
.....

Demande accès :

SARENOV :

Conseiller

Directeur

TBS

Activités connexes :

Référent Mobilisation des professionnels

Référent Mobilisation des ménages

Référent Petit Tertiaire Privé

Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment

Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière

Missions d'animation du réseau

Missions de mobilisation des ménages

Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées

Utilisateur 8 :

Nom :

Prénom :

Email :

N° de téléphone :

Structure de rattachement (employeur) :

Direction/Service de rattachement :

Fonction/Métier:

Conseiller

Conseiller / Directeur

Directeur

Prestataire

Autre :

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

.....

.....
Demande accès :

- SARENOV :**
 - Conseiller**
 - Directeur**

- TBS**

Activités connexes :

- Référent Mobilisation des professionnels**
- Référent Mobilisation des ménages**
- Référent Petit Tertiaire Privé**
- Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment**
- Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière**
- Missions d'animation du réseau**
- Missions de mobilisation des ménages**
- Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées**

